

ENVOI PAR COURRIER ET PAR TÉLÉCOPIEUR : (418) 644-8222

Québec, le 23 juillet 2003

Monsieur Gilles Lefebvre  
Direction des évaluations environnementales  
Ministère de l'Environnement  
Édifice Marie-Guyart, 6<sup>e</sup> étage  
675, boulevard René-Lévesque Est  
Québec (Québec) G1R 5V7

**Objet : Projet d'aménagement hydroélectrique à Angliers**

Monsieur Lefebvre,

En référence au dossier précité, la commission chargée de l'examen de ce projet désire obtenir l'information complémentaire suivante :

- Advenant que le projet de La Régionale inc. se réalise, Hydro-Québec obtiendrait une plus grande flexibilité dans la gestion de la centrale Rapide-des-Quinze, notamment pour rencontrer les pointes horaires de consommation. Conséquemment, le Ministère a-t-il prévu d'évaluer les répercussions des variations subites de niveau, pouvant atteindre une amplitude de 60 cm, en aval de la centrale Rapide-des-Quinze ?

Une réponse rapide de votre part serait appréciée, soit d'ici le 28 juillet prochain, compte tenu de l'échéancier dont dispose la commission pour ses travaux.

Il est également possible que d'autres questions vous soient acheminées ultérieurement au cours de la période du mandat.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à cette demande et vous prions d'agrèer, Monsieur Lefebvre, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Monique Gélinas  
Coordonnatrice du secrétariat de la commission